

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction du Patrimoine

Direction des Musées de France

Service Informatique

FRANÇOIS GARNIER

Chargé de recherche
au Centre National de la Recherche Scientifique
(Institut de Recherche et d'Histoire des Textes)

THESAURUS ICONOGRAPHIQUE

système descriptif des représentations

Ouvrage publié dans le cadre de l'Inventaire Général
des Monuments et des Richesses artistiques de la
France, avec le concours de l'Institut de Recherche
et d'Histoire des Textes

LE LÉOPARD D'OR
8 rue DUCOÛÉDIC
75014 PARIS
Tél. : 327-57-98

INTRODUCTION

HISTORIQUE

L'élaboration du *Thesaurus iconographique* a été entreprise en 1976, à la demande du Ministère de la Culture, pour l'Inventaire Général des Monuments et des Richesses Artistiques de la France et pour la Direction des Musées de France. Ce thesaurus iconographique sert à traiter une partie essentielle des informations nécessaires à la constitution des bases de données créées par ces services. Des systèmes descriptifs spécifiques permettent de répondre en langage normalisé aux questions techniques, formelles, juridiques et historiques concernant la peinture, le dessin, la sculpture, l'architecture et les objets mobiliers. Le *Thesaurus iconographique* est destiné à l'analyse documentaire de toutes les représentations, quelles que soient la nature de leur support, la technique de leur exécution, leur qualité et leur finalité. Le terme représentation est pris dans un sens large. Il s'étend aux figurations les plus variées, anciennes et modernes, sans poser de frontière infranchissable entre le signifiant et le décoratif.

Ce thesaurus est le résultat d'une réflexion spéculative et d'une expérimentation. Il a été élaboré progressivement, à partir d'une vision rationnelle des différents aspects que peuvent prendre les activités des hommes et leur perception du monde extérieur. La construction théorique a été soumise au contrôle d'applications multiples et variées. En décembre 1983, au moment d'achever la préparation de cette édition, le thesaurus a été utilisé pour la description de 41 937 peintures, dessins et sculptures. Ces œuvres font partie des collections du Musée du Louvre (5 165 peintures, 8 760 dessins), du Musée de Cluny, du Musée du Jeu de Paume, du Musée Rodin et du Musée Henner, à Paris, du Musée national du Château de Versailles (6 174 peintures), et de musées d'Angers, Avignon, Bar-le-Duc, Bordeaux, Caen, Chantilly, La Roche-sur-Yon, Le Mans, Lille, Marseille, Montargis, Remiremont, Rennes, Saint-Tropez. Le programme continue en 1984, notamment aux musées de Lyon, Rouen et Toulouse, conformément au plan d'informatisation générale des collections publiques françaises, qui s'étendra aussi rapidement que possible à la majeure partie des musées de France. Une collaboration constante avec le Service Informatique du Ministère de la Culture a permis d'assouplir et d'adapter le système. Les mises au point ont pris en compte les exigences spécifiques de la matière traitée, les besoins de la recherche historique, en particulier ceux de l'histoire de l'art, et les caractères propres au langage documentaire. Pendant que s'effectuaient les adaptations du thesaurus au cours de travaux concrets, la réflexion théorique se poursuivait, en particulier avec les chercheurs de l'Inventaire Général dont les activités s'étendent à toutes les formes de représentations. Le *Thesaurus iconographique* est donc le résultat d'un travail dont les options ont été dictées par l'efficacité.

Ce thesaurus a fait l'objet d'un tirage d'environ trois cents exemplaires, destinés aux services du Ministère de la Culture, en juillet 1981.

La présente édition constitue une étape. L'instrument informatique évolue avec les techniques et les modalités d'exploitation. Mais il s'agit d'une croissance, la progression vers la maturité étant faite d'enrichissements, non de ruptures et d'abandons.



1 - Scène (couple , lit , tentation , allégorie : raison , allégorie : désespoir , chambre) - raison (femme : coiffe , assis , discussion) - désespoir (femme , suicide , mort par le fer : épée) -
SO - poésie didactique : sur la morale - Pierre Gringore : Le Château de Labour -

CONCEPTION ET PRINCIPES DIRECTEURS

La nature et la structure du *Thesaurus iconographique* résultent de choix importants. Il découle de quelques principes directeurs un ensemble de prescriptions qui déterminent un schéma idéal d'analyse documentaire et la conduite à suivre pour s'en approcher.

UN SYSTÈME DOCUMENTAIRE

Le *Thesaurus iconographique* est destiné à la recherche documentaire. Son rôle est clair : permettre à l'analyste d'images de coder les principales informations concernant le contenu de la représentation ; permettre à l'utilisateur de la base de données, quels que soient le niveau de sa recherche et les applications qu'il en espère, de réunir les documents pertinents dans les meilleures conditions de temps et de fiabilité. Ce système doit être capable de gérer un très grand nombre de représentations. Il ne faut pas confondre le système documentaire avec un système de traitement. Le système de traitement est conçu par des spécialistes qui utilisent une terminologie scientifiquement élaborée et des relations spécifiques, pour une étude dont l'objet est précis et limité.

La recherche documentaire a ses caractères et ses exigences propres. Sa méthode se définit en fonction de l'objet auquel elle s'applique, des utilisateurs auxquels elle s'adresse et du langage qu'elle utilise.

LES SIGNIFICATIONS DE L'IMAGE

Deux préoccupations principales peuvent inspirer la description iconographique des représentations et l'orienter dans des voies divergentes.

L'étude des compositions et des formes conduit à faire une histoire des représentations considérées en tant que créations artistiques. Elle privilégie les œuvres de haute qualité, meilleurs témoins des inventions, des influences et des évolutions qu'elle décèle, cerne et explique. Elle répond aux principales exigences de l'histoire de l'art.

L'étude de la signification explicite le contenu des représentations sans accorder d'attention particulière aux caractères spécifiquement artistiques. Elle fait l'inventaire des éléments et des relations figurés. Elle dégage la signification principale de l'image et, éventuellement, des significations secondaires. Elle lit et essaie de comprendre la représentation pour la mettre au service des recherches les plus variées.

Le *Thesaurus iconographique* suit la seconde orientation et s'ouvre dans la perspective la plus large. Il permet de traiter l'image comme un document d'intérêt général. Son objet principal est de rendre compte du contenu de la représentation. Mais loin de s'opposer ou de s'exclure, les différents aspects de l'iconographie se complètent. On a essayé de faire en sorte que la priorité accordée aux significations ne conduise pas à éliminer certaines informations utiles à des recherches spécifiques, en particulier à celles de l'histoire de l'art.

UN SYSTÈME UNIVERSEL

Longtemps les représentations se sont réparties en deux catégories par le jeu des valeurs et la loi des durées. Les unes, conçues et exécutées pour elles-mêmes, somptueuses par nature, étaient destinées à commémorer les événements et les hommes qu'elles figuraient, à exalter un idéal ou à édifier des foules. Leur étude relève depuis longtemps de l'histoire de l'art qui, comme son nom l'indique, se préoccupe de déterminer, dans une chronologie et une géographie historiques strictes, tout ce qui concerne les œuvres d'art, leurs auteurs, les influences, les évolutions techniques et stylistiques.

D'autres représentations, liées au développement de la vie quotidienne la plus banale, sont apparues et ont quelquefois presque disparu sans qu'on leur porte une particulière attention. Fruits d'un besoin momentané, nées dans l'instant, elles ne lui ont que rarement survécu. Telles sont les imageries décorant des objets utilitaires, des prospectus, des affiches, des menus, des publications de circonstance.

Aujourd'hui, grâce aux techniques de photographie et de reproduction de toutes natures, le nombre et la diversité des représentations s'accroissent selon des coefficients que nul n'est capable d'apprécier. En même temps, les horizons de la recherche s'élargissent, les besoins des utilisateurs se diversifient. Les moyens d'exploitation de la documentation créent de nouveaux intérêts et de nouvelles disciplines au fur et à mesure qu'ils se perfectionnent. Cette vitalité et ce dynamisme du couple documentation et gestion automatisée constituent une réalité fondamentale. L'établissement d'un système informatique de description des représentations doit en tenir compte. L'extension des documentations, des possibilités d'exploitation et des besoins détermine trois exigences principales.

Traiter toutes les formes d'expression figurée

Le système descriptif des représentations doit couvrir la totalité des champs de la documentation figurée. Il s'agit aussi bien des peintures (tableaux, peintures murales, peintures des manuscrits), que des dessins, des sculptures, des vitraux, des émaux, des estampes, des gravures illustrant les livres etc. La qualité technique et stylistique n'entre pas en ligne de compte. L'histoire moderne ne peut plus travailler sur des échantillons déterminés par des critères de valeur, par le goût ou le hasard. Elle prend en charge l'ensemble des manifestations de la créativité, dans la diversité des moyens dont elle dispose et des milieux où elle se développe, qu'il s'agisse d'art savant ou d'art populaire, de chefs-d'œuvre ou non. Les éléments des ensembles documentaires étudiés par les chercheurs se sont comptés successivement par milliers, puis par dizaines et par centaines de mille. Ils peuvent atteindre désormais des millions d'images.

Prendre en compte les différents contenus des représentations

Le système descriptif des représentations doit permettre de noter les principaux aspects de l'univers et de la vie des hommes. Le devenir historique se constitue par le jeu de deux réalités, l'une générale et permanente, l'autre particulière et occasionnelle. Certains éléments et certaines relations forment la trame même de la vie. Tels sont, par exemple, les besoins du corps et de l'esprit, les facultés, la bienveillance et l'agressivité, les activités de création et de divertissement... Ces thèmes majeurs sont les mêmes quels que soient les contextes culturels. Au contraire, les circonstances de temps, de lieux et de personnes introduisent dans les représentations des variables particulières. Le nombre de ces sujets est illimité.

Conserver les notions acquises

Le système descriptif des représentations ne doit négliger ni abandonner aucun des aspects des recherches antérieures. Il importe en particulier que les notions et les problèmes traditionnels de l'histoire de l'art profitent des nouveaux moyens d'analyse. Lorsqu'on parle des notions et des problèmes, il s'agit des réalités et non des appellations. Le langage documentaire a ses exigences, qui se traduisent autant dans les formulations que dans les structures du discours descriptif. L'important pour le chercheur est de recevoir, après une interrogation bien conduite, l'ensemble des documents pertinents répondant à sa question.

UN INSTRUMENT PRATIQUE ET EFFICACE

Le *Thesaurus iconographique* est un instrument de travail. Il doit être un outil pratique. L'universalité n'implique pas la démesure. En effet, si par souci d'exhaustivité et de précision on s'engageait dans la constitution de dictionnaires spécialisés, de véritables index des termes de l'agriculture, de

la marine, des sports, de l'automobile, de la biologie et autres branches des activités humaines, d'une part, et d'un répertoire des sujets figurés, d'autre part, on aboutirait à l'accumulation de listes interminables. De tels catalogues permettent de gérer des stocks de pièces mécaniques ou de marchandises, non d'exploiter une documentation peu homogène, très diverse et quasi illimitée.

Un système léger

Il a semblé préférable de constituer un système descriptif relativement léger et de limiter le nombre des descripteurs des listes fermées (classes 1 à 14) qui atteint néanmoins 3 200. Les termes sont répartis dans une structure fortement organisée et hiérarchisée. Le recours aux combinaisons et à la syntaxe détermine la richesse, la précision et la pertinence des descriptions.

Un système extensible et adaptable

Un organisme dont la documentation est très spécialisée pourra envisager de développer des hiérarchies en les subordonnant aux descripteurs du système principal. Des systèmes spécifiques éventuellement s'articuleraient aussi sur le système universel plus léger, le rattachement et l'accroissement étant contrôlés par l'organisme de maintenance du *Thesaurus iconographique*. Les intérêts d'une structure admettant des niveaux complémentaires sont multiples. Le système général n'est pas alourdi par des terminologies trop précises que seuls les spécialistes d'une discipline peuvent dominer. Cela évite des notations aberrantes. D'autre part, en interrogeant les bases de données établies par les analystes ayant une formation générale, les spécialistes peuvent regrouper tous les documents relevant de leur discipline et en affiner le traitement si besoin est. Une base documentaire est vivante. Elle ne s'accroît pas seulement en valeur numérique. Les recherches qu'elle facilite lui permettent en retour de s'enrichir qualitativement.

Sur un autre plan, un système qui s'efforcera de répondre par avance à toutes les demandes en multipliant les séries de descripteurs très fins porterait en germe toutes les tares de la conception a priori. Ses développements reposeraient sur des usages et des théories d'autant plus rapidement caducs qu'ils seraient sectoriels et récents.

Une rédaction claire et intelligible

Le langage documentaire ne saurait imiter l'expression souple et nuancée du discours. Il impose des choix quelquefois arbitraires. La syntaxe réduite simplifie les relations entre des termes dont la propriété n'est généralement qu'approchée. Il a semblé néanmoins utile de coder les informations en langage naturel, simple et clair. Le choix des descripteurs, leur ordre et l'utilisation de séparateurs permettent d'exposer et de comprendre rapidement quels sont les principaux contenus de la représentation. Même isolée de l'image, l'analyse est parlante, comme le montre un exemple :

186 - *Scène biblique (cycle narratif , Elisée) - Scène biblique (Elisée , punition , ours , agression animale , garçon , porte de ville) - Scène biblique (Elie , prodige , aéronef insolite : char , flamme , Elisée) -*

Il reste vrai cependant que cette analyse verbale n'épuise pas le contenu de la représentation. Seul le recours à l'œuvre ou à sa reproduction permet au chercheur d'approfondir son étude. Le rôle du système de recherche documentaire est de faciliter l'accès au document et non de dispenser de sa consultation.



2 - Scène (Indien d'Amérique , groupe , sauvage , nu , cuisson , repas , poisson , récipient de cuisine , lit , palmier , Brasil) -
Fond de paysage (cabane , montagne , feuillu) - lézard : ? -
SO - récit : sur la géographie - Thévet André : Cosmographie universelle -

STRUCTURE ET CONTENU DU THESAURUS

Le *Thesaurus iconographique* se compose de quatre parties, appelées rubriques. Les développements de ces parties sont proportionnés à leur fonction. Certaines rubriques sont divisées en classes. Les classes contiennent des listes, hiérarchisées ou non, de descripteurs. Cette organisation résulte de choix dont certains demandent des explications.

LES RUBRIQUES

La division en rubriques se justifie par la spécificité des problèmes auxquels elles permettent de répondre, par la nature de leur contenu et par la forme de la rédaction. Elles n'ont ni le même rôle ni la même importance. La première sert à traduire le contenu essentiel de la représentation. On l'utilise nécessairement pour toutes les descriptions. Les trois autres précisent soit des particularités propres à certains sujets, soit la source écrite de la représentation, soit les dates des événements ou des personnages figurés. On ne recourt à ces trois rubriques complémentaires que dans un nombre limité de cas.

Description de la représentation (p. 40-181)

La première rubrique, *Description de la représentation*, contient l'ensemble des termes nécessaires pour la description des représentations. Les descripteurs ont été répartis en deux groupes, sous les dénominations *thèmes* (p. 40-119) et *sujets* (p. 120-181). Cette division correspond à une distinction fondamentale.

Les descripteurs thématiques (classes 1 à 15) servent à la description des éléments et des relations dont la signification est générale, c'est-à-dire concernent la vie humaine, son cadre et ses manifestations, indépendamment de toute singularité événementielle. Très structurée et hiérarchisée, cette partie du thesaurus doit permettre de traduire les principales significations à l'aide d'un nombre limité de descripteurs, grâce aux combinaisons de mots clés et aux liaisons syntaxiques. Rappelons que les listes des thèmes sont fermées, à l'exception de *1.3. Localisation de la représentation* et *15. Ornement*.

Les descripteurs des classes des sujets (16 à 23) servent à la notation des éléments particuliers des représentations. Il s'agit des figurations situées historiquement et géographiquement. Les lieux et les personnes, les événements réels ou imaginaires ainsi que des faits sociaux liés à des institutions relèvent d'un vocabulaire propre. Les classes des sujets sont organisées et hiérarchisées. Ouvertes pour la plupart, elles s'enrichissent au fur et à mesure que sont traités de nouveaux documents.

Sujet particulier de la représentation (p. 182)

Source écrite de la représentation (p. 184)

Datation de la représentation (p. 190)

LES CLASSES

La rubrique *Description de la représentation* est fortement organisée et hiérarchisée. Cette structure guide l'analyste et le chercheur. En présence d'articulations logiques, ils n'ont pas à choisir dans une collection de termes mais à cheminer en fonction du sens jusqu'au descripteur qui correspond le mieux à leur lecture de l'image ou à l'objet de leur recherche. On verra en abordant l'itinéraire type d'une description de représentation que cette structure est essentielle au système. Elle permet de jouer avec la syntaxe pour multiplier les nuances et les précisions, au codage et surtout à l'interrogation.

Listes ouvertes et listes fermées

Certaines listes de descripteurs sont ouvertes, d'autres fermées. Les listes ouvertes peuvent recevoir un nombre indéfini de descripteurs. Il s'agit de noms propres de lieux et de personnes, ainsi que d'appellations diverses d'édifices, d'institutions etc. Ces listes s'enrichissent au hasard de la constitution des fonds traités. Quelques indications générales sont placées en tête des classes ouvertes du thesaurus, sous les titres *organisation*, *caractéristiques*, *rédaction* (classes 16 à 23 de la rubrique *Description de la représentation*, par exemple). Mais il importe que la normalisation des descripteurs des listes ouvertes soit assurée par un organisme de gestion.

Les listes fermées ont été arrêtées après six ans d'expérience. Cela présente plusieurs avantages déjà signalés en partie. Ce vocabulaire limité permet de dominer des ensembles plus ou moins homogènes en procédant à des regroupements essentiels. Il serait aventureux d'introduire des termes nouveaux sous prétexte de faciliter la description de cas particuliers. Des ambiguïtés et des confusions, dues tant à la forme (homographie par exemple) qu'au fond (multiplicité des appellations d'un même objet) rendraient les interrogations très incertaines. Cette limitation rend le système plus souple et plus maniable.

Équilibre des classes fermées

Les classes fermées ont des développements inégaux. Il semblerait qu'ils permettent des niveaux d'analyse différents. Cela n'est vrai que dans certains cas, car ces développements correspondent généralement à la nature de la réalité décrite, dont les propriétés imposent les caractéristiques du lexique. Ainsi les termes de la classe *Nature* désignent des éléments individualisés qui ne peuvent être définis par des combinaisons de descripteurs empruntés à d'autres classes. Ils sont souvent indispensables, par exemple lorsqu'ils ont une signification symbolique ou lorsqu'ils précisent des types généraux d'opérations, en nombre réduit, de classes comme *Agriculture* ou *Artisanat*. La première raison de l'apparente disproportion des classes fermées est donc la nature même de la réalité décrite.

D'autres développements répondent aux besoins d'institutions traitant des programmes spécifiques en fonction de méthodologies déterminées. L'Inventaire Général, par exemple, a demandé l'introduction de termes particuliers qui correspondent au vocabulaire de ses autres systèmes descriptifs.

Ordre des descripteurs dans les listes

La commodité d'utilisation a déterminé le choix de l'ordre des descripteurs dans les listes.

En règle générale, les descripteurs se suivent en ordre alphabétique, à chaque niveau de hiérarchisation.

Mais lorsque deux termes ou davantage constituent un ensemble, par complémentarité ou opposition, on les a rapprochés au détriment de l'ordre alphabétique (4.2.1.). De même on a respecté l'ordre de la progression lorsque les termes traduisent les phases d'une analyse descriptive (4.1.2.).

La priorité accordée à l'ordre logique facilite la démarche de l'analyste.

LES DESCRIPTEURS

Les descripteurs du *Thesaurus iconographique* n'ont pas été choisis et répartis de façon systématique et uniforme en raison de leur nature et de leur contenu. On rencontrera dans une même liste hiérarchisée des termes correspondant à des notions abstraites et d'autres désignant des êtres concrets. Si la plupart des descripteurs sont des substantifs, il y a aussi des adjectifs et des verbes à l'infinitif. Les termes sont généralement au singulier mais quelquefois au pluriel. Certains noms sont exceptionnellement précédés de l'article défini. Il serait impossible de justifier ici la totalité des options. Les unes étaient nécessaires, d'autres utiles. A la limite certains choix frôlaient l'arbitraire.

Signification des descripteurs

Chaque descripteur n'a qu'une signification. Les contenus des différents descripteurs sont aussi variés que les réalités figurées qu'ils servent à analyser. Ils permettent de noter des données de la perception ou des interprétations. Ils désignent des êtres réels ou imaginaires, des comportements individuels ou des faits de société, des relations concrètes ou intelligibles... On reviendra sur la nécessité de traiter complémentirement le signifiant et le signifié.

Génériques et spécifiques

La compréhension et l'extension des descripteurs sont déterminées par leur situation hiérarchique, matérialisée par des retraits successifs, toute espèce étant plus particulière mais plus riche de caractères que le genre prochain.

La forte hiérarchisation, se traduisant par une multiplication des génériques, correspond à une nécessité du langage documentaire. On utilise un générique dans trois cas : ou bien il correspond exactement au contenu de la représentation, ou bien on ne trouve pas de spécifique adéquat, ou bien la lecture de l'image ne permet pas de préciser la signification et l'on s'en tient à une notation assez générale. L'important pour l'utilisateur est de cerner la zone des documents pertinents lorsqu'il ne peut les atteindre par des descripteurs fins.

Les appellations

Certaines classes de sujets contiennent des appellations. Ces appellations désignant des scènes ou des objets particuliers constituent des exceptions dans le *Thesaurus iconographique*. Leur utilisation a semblé justifiée par la fréquence des sujets auxquels elles correspondent. Elles sont pratiques. Des termes ou des expressions comme *Nativité*, *Visitation* et *Couronnement de la Vierge* sont d'un emploi fréquent, traditionnel et universel. Ils ont été introduits dans les sujets bibliques (17.6.). Mais le nombre des appellations a été limité. Elles ne concernent que le Nouveau Testament, quelques représentations typiques de l'Ancien Testament et des classes dont le contenu correspond par nature à des appellations (20.3. *Associations identifiées*, 20.4. *Ordre et décoration identifiés*, 21. *Courant de pensée identifié*...). Toutes les autres représentations particulières sont décrites par les noms de lieux et de personnes, mis en relation par des descripteurs thématiques.

Le choix des termes

Le langage naturel comporte un nombre élevé de mots synonymes, homonymes ou homographes. Certains termes admettent un nombre élevé de significations différentes et leur sens ne s'éclaire que dans le contexte du discours. Les descripteurs du langage documentaire doivent avoir un seul sens. Dans le *Thesaurus iconographique* le descripteur est défini par le générique sous lequel il se trouve, et, éventuellement, par une note complémentaire appelée par un astérisque.

L'expérience a montré que des confusions restaient possibles même si l'acception d'un terme polysémique était clairement définie. On a essayé d'éliminer les mots pièges qui se présentent comme de « faux amis ».

Forme des descripteurs

Pour éviter les confusions et les ambiguïtés il a été utile de recourir à certaines subtilités grammaticales de la langue française. D'autres langues ou bien n'auraient pas besoin de ces palliatifs, ou bien utiliseraient des artifices différents.

Espèce morphologique du terme - Les descripteurs sont des substantifs, des adjectifs ou des verbes. Les termes désignant des réalités particulières permettent de noter des caractères observables. Les formes abstraites ont un contenu plus général et une plus grande extension. Elles permettent, par



3 - Figures bibliques (Trinité tricéphale : en buste , dessin scientifique : symbole : Trinité , Le Tétramorphe : phylactère) - dessin scientifique (triangle , cercle) - Ornementation (arcade) -

combinaison le plus souvent, de rendre compte non seulement de ce qui est perçu, mais aussi des significations plus complexes et subtiles. On trouvera, par exemple, dans une même liste *difforme*, *infirmes* et *maladie* (3.2.4.) et non difformité, infirmité et maladie ou difforme, infirme et malade. Les deux premiers termes précisent une forme d'anomalie particulière et visible. Le troisième, plus général, permet de traduire par combinaison des connotations différentes d'un même thème.

Singulier et pluriel - En règle générale, les descripteurs sont au singulier. Pour traduire le nombre, on a recours à des descripteurs comme *groupe* (5.3.2.). Le pluriel a été choisi dans quelques cas :

- Il correspond à l'usage dans le langage naturel : *larmes* (3.1.4.6.4.), *cheveux* (3.1.4.4.), *haillons* (3.6.1.), *retrouvailles* (5.4.2.2.)...
- Il permet de noter des ensembles définis : *les saisons* (2.3.1.3.), *Les apôtres* (17.6.3.)...
- Il permet de distinguer un générique d'un spécifique : *Américains* (20.1.2.)...
- Il détermine le sens d'un mot : *vacances* (5.3.1.4.)...

Masculin et féminin - Lorsque deux genres sont possibles, le descripteur est au masculin. Il y a cependant quelques termes féminins comme *fillette*, *jeune fille*, *femme*, *vieille*, *abbesse*, *sainte*...

Emploi de l'article - L'emploi de l'article a permis des distinctions et des déterminations utiles :

- Dans le cas des mots homographes (et compte tenu que dans les utilisations actuelles tous les descripteurs sont écrits en capitales, sans accent) : *la balance* (2.3.1.1.) différent de *balance* (11.3.2.), *la marche* (3.1.4.6.3.) différent de *marché* (9.3.4.)...
- Pour caractériser un générique : *Le pouvoir* (6.9.), *Le corps humain* (3.1.4.)...
- Dans le cas d'appellations particulières : *Le bon Samaritain* (17.6.2.3.3.)...

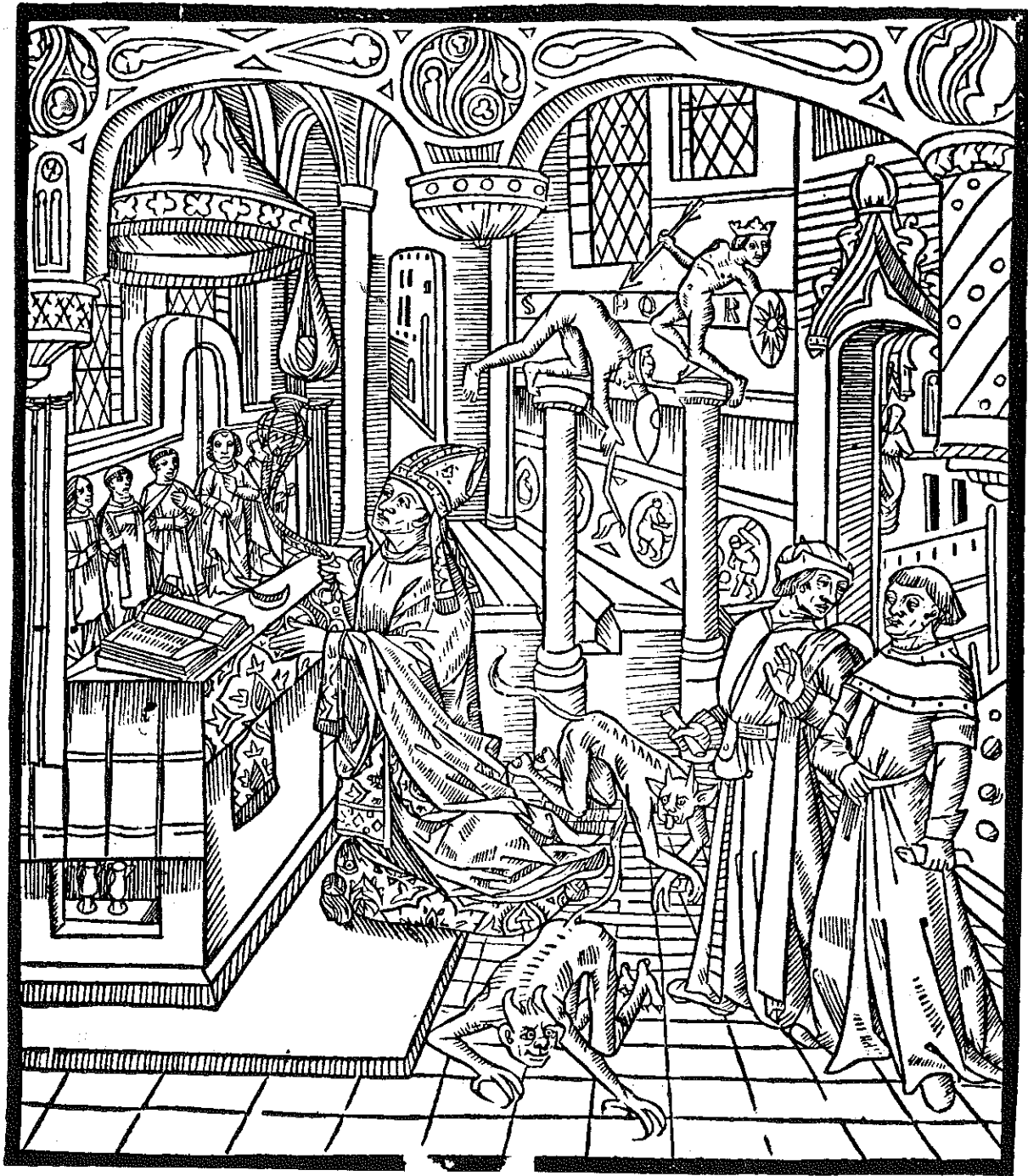
Emploi d'abréviations déterminantes - Certaines homonymies de noms propres avec des noms communs ou de noms propres entre eux sont corrigées par des abréviations placées après les noms propres et déterminant leur signification : *Paris* (la ville) différent de *Pâris myth.* (mythologie), *bécassine* différent de *Bécassine pers.* (personnage). Voir la table des abréviations déterminantes.

Synonymie

Par commodité et pour suivre l'usage, des synonymies permettent d'utiliser indifféremment plusieurs termes : *Industrie* = *Artisanat* (9.2.), *instrument à vent* = *aérophone* (12.3.4.4.), *Molière* = *Poquelin Jean Baptiste* (19.6.)...

MAINTENANCE DU THESAURUS

Tout enrichissement du thesaurus ne peut être décidé que par un organisme centralisateur de gestion qui contrôle surtout la normalisation des noms propres.



4 - Scène (symbole : lutte contre le mal , catholicisme , paganisme , église : intérieur) - Scène (Saint Augustin d'Hippone : évêque , messe , encensoir , autel) - Scène (paganisme , idole : chute , Apulée : ? , discussion : philosophie) - diable : à quatre pattes - autel (livre , retable , sculpture : saint , dais) - idole (statue , nu , colonne) - décor d'architecture - SO - traité : sur la théologie - Augustinus : De Civitate Dei IV -

UTILISATION DU THESAURUS

La description iconographique destinée à la constitution d'une base de données pose trois problèmes principaux. Ils concernent la lecture de l'image, la méthode à suivre pour traduire la lecture de l'image en langage documentaire, enfin les règles de rédaction des descriptions.

LA LECTURE DE L'IMAGE

Il est souvent plus difficile de lire correctement une représentation que de traduire les résultats de la lecture en langage documentaire. Une lecture d'image n'est pas un simple enregistrement d'informations. Elle suppose une initiative permanente du lecteur, qui distingue, identifie, analyse et interprète ce qu'il voit. Il n'est pas possible d'étudier ici les problèmes que pose cette activité. Les remarques qui suivent n'ont pour objet que d'éclairer et de conduire le travail de l'analyste et de l'utilisateur. Afin de les rendre plus concrètes, il serait utile de se référer aux exemples.

Des informations de nature et d'origine différentes entrent dans une description iconographique, elles correspondent à plusieurs niveaux de lecture :

Les données sensorielles - Les données sensorielles sont immédiatement intégrées dans des perceptions plus ou moins complexes. Le lecteur distingue les éléments et les ensembles, il les identifie et les nomme. Il associe aux formes des réalités comme homme, diable, colonne, intérieur d'édifice... (fig. 4). L'activité perceptive procède d'abord d'une expérience et de connaissances que l'on pourrait dire « communes », au moins dans le cadre d'une culture.

Les connaissances de l'analyste - Les connaissances plus spécialisées de l'analyste lui permettent de préciser la nature, la fonction et les relations de certains éléments. Un évêque agenouillé encense un autel (fig. 4). Ce comportement est une forme rituelle de prière d'adoration. Deux petits hommes nus et couronnés tombent des colonnes au sommet desquelles ils sont situés. Leur chute signifie la destruction des idoles par les forces spirituelles.

Les informations extérieures à la représentation

Le texte illustré - Le texte qui accompagne la représentation fournit des informations qui éclairent de l'extérieur la signification de l'image. La gravure ci-contre (fig. 4) illustre le début du quatrième livre de la *Cité de Dieu* de saint Augustin. L'évêque est donc saint Augustin et les deux hommes situés derrière lui deux philosophes païens. Le thème développé est la lutte du bien contre le mal, des valeurs spirituelles contre l'idolâtrie et le diable. Dans un livre sur la physiognomonie, la tête d'un homme est figurée à côté de celle d'un lion pour montrer leur similitude (fig. 70). Le texte précise que cette ressemblance morphologique signifie que l'homme est belliqueux et audacieux. Dans quelle mesure l'analyste doit-il introduire ces significations dans sa description ?

Le contexte - Le sens de certaines scènes est éclairé par le contexte dans lequel elles se trouvent. Le fait qu'une peinture murale développe un cycle narratif permet, par exemple, de rétablir le sujet d'une scène trop détériorée pour qu'on puisse en déchiffrer le sens sans l'aide de cet environnement.

Les travaux scientifiques - Les études des spécialistes permettent d'affiner la lecture de l'image. Elles peuvent éclairer et conduire l'analyste, mais leur utilisation appelle plusieurs remarques importantes. La description iconographique documentaire doit garder son caractère pragmatique. Elle traite un grand nombre de documents pour les mettre au service d'un grand nombre d'utilisateurs. Le travail de description est accompli par un analyste qui n'est pas en même temps un spécialiste de toutes les formes d'art, de toutes les époques, de toutes les branches du savoir. Il prépare le travail du chercheur spécialiste mais ne se substitue pas à lui. Il est à noter d'autre part que les théories les plus élaborées et les plus fines sont aussi celles que l'on remet le plus souvent en question. Une base documentaire ne peut être établie en fonction d'informations trop particulières.

En résumé, la description iconographique aura recours autant que possible aux travaux des érudits, mais dans les limites qu'imposent la nature et l'usage d'un système documentaire, cet instrument dont il ne faut pas oublier qu'il reste toujours perfectible. Ajoutons qu'il serait possible de noter dans une rubrique spéciale les sources de la description proposée.

DEGRÉ DE FINESSE DE L'ANALYSE DOCUMENTAIRE

Une description iconographique peut se limiter à trois mots (fig. 88, 226) ou se développer en regroupant dans des phrases séparées un nombre élevé de descripteurs (fig. 48, 203, 222). Elle procède soit de façon synthétique, en désignant par un terme ou des combinaisons des ensembles homogènes d'éléments et de relations, soit par des analyses plus détaillées (fig. 76, 214). Le degré de finesse des descriptions ne correspond pas nécessairement au nombre des descripteurs. Les représentations offrent à l'analyste une diversité de contenus telle qu'il ne peut suivre des règles trop strictes et uniformes. Sans modifier l'orientation générale de sa démarche, il peut adapter le choix des seuils qu'il se propose d'atteindre aux caractères particuliers d'un document. Mais il est souhaitable que le degré de finesse de l'analyse ne soit pas laissé à l'appréciation personnelle. Il dépend des possibilités du thesaurus et de la nature de la représentation. On mentionnera ici les principaux facteurs qui ont une incidence sur ce degré de finesse.

Richesse du contenu de la représentation - La richesse du contenu d'une représentation ne détermine pas nécessairement le nombre des descripteurs. La plupart des mots clés permettent de saisir des ensembles d'informations. C'est la diversité des significations qui justifie la multiplicité des descripteurs. On pourra comparer, par exemple, les descriptions des figures 44 et 48.

Lisibilité de l'élément représenté - La valeur documentaire d'une représentation tient pour une part à la qualité de la figuration. La netteté du dessin, sa lisibilité autorisent les identifications valables. Une évocation sommaire des formes enrichit moins la connaissance. Elle peut donner lieu à des erreurs de lecture et à de fausses interprétations. Le recours au point d'interrogation permet de nuancer les affirmations, comme on le verra plus loin.

Situation de l'élément représenté - Les éléments composant une représentation ne sont pas disposés au hasard. Certains occupent une situation qui les met en valeur, qu'ils soient bien mis en évidence au premier plan, qu'ils se détachent sur un fond particulier ou que d'autres procédés leur donnent une importance. Leur situation peut donc leur ajouter un intérêt et leur mériter l'attention de l'analyste.

Rareté de la représentation - L'analyste doit remarquer et retenir les éléments d'une représentation qui sont peu communs, voire exceptionnels. On notera la présence d'une paire de lunettes dans une œuvre du XIV^e siècle, mais si dans une représentation du XX^e siècle plusieurs personnes portent des lunettes banales, sans que ce détail affecte la signification principale, il ne sera pas utile de les signaler.

Date de la représentation - La date n'est qu'une des causes de la rareté d'un genre de représentation. L'ancienneté augmente souvent la valeur documentaire d'une image. Les peintures ou les sculptures du XI^e siècle représentant des outils ou des objets domestiques ont un plus grand intérêt que celles du XIX^e siècle, en tant que sources documentaires. Pour certaines périodes et certaines formes d'activité humaine, la documentation iconographique est la source principale, sinon unique, de la connaissance. L'analyste fera en sorte qu'aucun élément significatif ne puisse être perdu à l'interrogation.

Domaine artistique - L'analyse ne peut ignorer les caractères propres à chaque forme d'expression. La peinture, la sculpture, l'émail, le vitrail et chacun des autres domaines de l'art n'offrent pas aux imagiers les mêmes possibilités. Les contraintes techniques affectent la nature, la précision et la lisibilité des représentations. D'autre part, une longue pratique a engendré des habitudes différentes

selon les domaines de l'art. L'analyse doit tenir compte des usages iconographiques spécifiques. Par exemple, la position des personnages, figurés seuls ou en groupe, est importante en sculpture, de même que dans une enluminure du XII^e siècle, où elle est un fait de langage. Elle peut présenter un intérêt moindre dans une peinture d'une autre période.

LE PROCESSUS DESCRIPTIF

La démarche

Aucune grille d'analyse ne s'impose comme une nécessité. L'expérience montre néanmoins que si la description est conduite avec méthode les risques d'omission diminuent et surtout l'importance relative des informations est mieux respectée. La réflexion progressera plus sûrement si l'analyste se pose une série de questions :

Signification principale

- 1 — Quelle est la signification principale de l'image ?
- 2 — Comment est-elle exprimée ?
Quels sont les personnages ? Quelles sont leurs caractéristiques ? Connaît-on leurs noms ?
Quels éléments concourent à l'expression de la signification principale ?
Quelles sont les relations importantes, signifiantes et signifiées ?
Quel est le lieu ? Peut-on l'identifier géographiquement ? Convient-il de le décrire ?
- 3 — La compréhension de l'image nécessite-t-elle une référence à un contexte historique ? Pose-t-elle des problèmes de datation ?

Significations secondaires - L'image contient-elle d'autres éléments que ceux qui concernent la signification principale ? Quels sont-ils ? Est-il utile de les noter ?

Le choix des descripteurs

La meilleure manière de procéder pour choisir les descripteurs est de suivre un ordre logique, de sélectionner les classes concernées par la description de la représentation, puis les listes, puis les descripteurs eux-mêmes. A défaut du terme qui traduit exactement la description de l'image, on choisit un descripteur approché ou le meilleur générique. S'il y a lieu, on construit une combinaison. Le recours à l'index facilite la recherche du bon descripteur, mais il ne fournit pas automatiquement une réponse qui doit être élaborée en langage documentaire à partir du thesaurus.

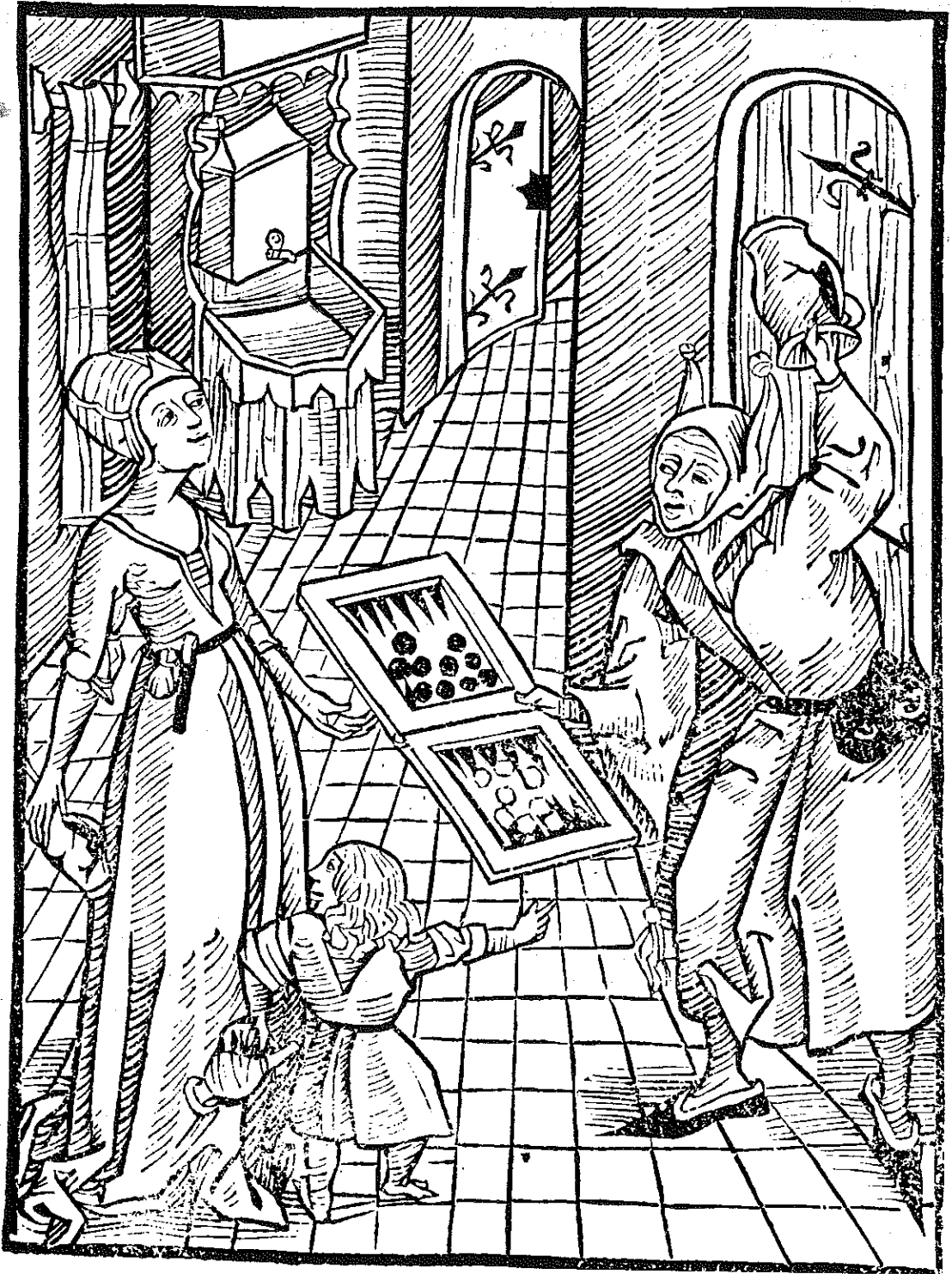
Le descripteur adéquat - La langue française est riche de synonymes. Certains mots ont une gamme de sens si étendue qu'ils peuvent presque devenir contraires. Il est indispensable de contrôler le sens de chaque descripteur, pour éviter les confusions qu'entraînent la polysémie et les mots homographes.

Il n'était pas question de définir chaque terme introduit dans le lexique et de préciser l'extension de son emploi. Une règle très simple permet d'éliminer la majorité des erreurs possibles : le sens d'un spécifique est indiqué par la classe dont il fait partie et défini par le générique sous lequel il est placé.

Par exemple, *cortège* est en classe 6. *Vie politique et administrative*, comme spécifique de 6.14. *Manifestation officielle*. Il ne faudra donc pas l'utiliser pour des représentations de Louis XIV se promenant avec la noblesse ou pour une procession.

Diligence est un descripteur de 10.1.2.1.3. *Mode de transport routier*. Il est impossible de l'utiliser pour décrire l'activité empressée opposée à la paresse. On mettra *zèle*.

Justice est placé sous 4.2.2. *Qualité morale*, dans 4. *Vie psychologique et morale*, ce qui exclut le sens juridique. Pour tout ce qui a rapport à l'exercice du pouvoir judiciaire, on se reportera au générique *pouvoir judiciaire* et à ses spécifiques.



5 - Scène (couple : bagarre , famille , garçon , fou , briser : pot , jeu de pions , intérieur) - fontaine lavabo - porte -
SO - poésie didactique : sur l'éducation - Brant Sebastian : Das Narrenschiff LVII -

Dans l'index alphabétique de la rubrique *Description de la représentation*, chaque descripteur est suivi d'un numéro dont le premier chiffre indique la classe dans laquelle il se trouve. Cette précision oriente l'utilisateur, qui contrôle, en se reportant au thesaurus, le sens précis dans lequel le terme est employé. Lorsque des confusions restent possibles, des notes précisent la compréhension et l'extension des mots.

Le descripteur le plus fin - On choisit le descripteur le plus fin qui rend compte avec exactitude d'un ensemble, d'un sous-ensemble ou d'un élément d'une représentation. On tient compte de deux impératifs apparemment contraires : utiliser un descripteur unique lorsqu'il recouvre plusieurs informations, éviter un niveau de généralité tel que l'information manque de précision et rende l'interrogation impossible.

Combinaison des descripteurs - Le nombre de mots clés étant limité, on ne dispose pas toujours du terme qui rend compte de la représentation. Il est nécessaire d'associer deux termes, qui créent en quelque sorte un descripteur nouveau, un descripteur composé. Par exemple, on utilisera pour désigner le maire d'une ville la combinaison *magistrat : cité*. Mais on évitera les ambiguïtés signalées à propos de la construction de la phrase (p. 28 et fig. 201).

Un descripteur particulier, le point d'interrogation - Le point d'interrogation est un descripteur. On le sépare de celui qui le précède et de celui qui le suit. Il est possible d'interroger sur le point d'interrogation.

Le point d'interrogation exprime une réserve sur l'utilisation, le sens ou la valeur du descripteur qui le précède. Il traduit un doute ou une ignorance (fig. 14, 46, 85, 439).

Rédaction des descriptions

Le mode de rédaction des descriptions présenté ici a été établi en fonction du programme MISTRAL, logiciel documentaire développé par la Compagnie BULL. Les nombreux exemples d'analyses de documents répartis dans les classes du thesaurus montrent comment se construisent les combinaisons de descripteurs, les phrases et les paragraphes. Quelques définitions et précisions théoriques en faciliteront la compréhension.

Terminologie - Les mots clés peuvent être combinés entre eux par l'utilisation de différents séparateurs.

Les séparateurs employés sont les suivants :

- le tiret, séparateur de phrase
- # le dièse, séparateur de paragraphe
- , la virgule, séparateur de descripteurs à l'intérieur de parenthèses ()
- () les parenthèses signifient que les descripteurs qu'elles contiennent se rapportent au descripteur qui précède la parenthèse ouvrante
- : les deux points permettent de combiner deux descripteurs pour donner un nouveau descripteur ou pour qualifier plus précisément le descripteur qui précède les deux points.

On appelle phrase l'ensemble des descripteurs qui sont compris :

- entre deux séparateurs de phrase,
- entre un séparateur de phrase et un séparateur de paragraphe,
- entre un séparateur de paragraphe et une fin de champ,
- entre un séparateur de phrase et une fin de champ.

Une phrase peut être formée d'un seul descripteur ou de plusieurs descripteurs. Dans une phrase formée de plusieurs descripteurs, les séparateurs ne peuvent pas être employés dans n'importe quel ordre. La phrase a une syntaxe définie. Elle peut s'écrire

descripteur (descripteur, descripteur)

en tenant compte que deux descripteurs peuvent être reliés par deux points, ce qui donnerait par exemple

descripteur (descripteur, descripteur, descripteur : descripteur)

Un paragraphe est constitué d'une ou de plusieurs phrases comprises

- entre deux séparateurs de paragraphe
- entre un séparateur de paragraphe et une fin de champ.

Emploi de la phrase - L'analyse de l'image se fait à l'aide d'une phrase ou de plusieurs phrases. Chaque phrase contient l'énoncé complet d'une signification. Tous les éléments qui la constituent doivent concourir à cette signification et il convient de ne pas y introduire des termes qui créeraient une ambiguïté.

Soit, par exemple, une scène de dispute entre des parents pour différend portant sur le jeu (fig. 5). Le jeu et le pot que tient le père concourent à la signification principale de la scène. Ils seront donc à l'intérieur de la même phrase. Au contraire la fontaine lavabo ne joue pas de rôle dans la signification principale. Mais elle est intéressante. On la note dans une autre phrase.

En règle générale, l'énoncé de la signification principale commence par un descripteur de *Genre de la représentation* (1.1.), suivi des descripteurs adéquats groupés entre des parenthèses (cf. p. 40). Les significations secondaires s'écrivent, avec ou sans genre iconographique, dans des phrases distinctes de celle qui exprime la signification principale.

Emploi du paragraphe - Il y a lieu de faire plusieurs paragraphes lorsque des représentations différentes, juxtaposées sur un même support, sont matériellement isolées les unes des autres (fig. 202). C'est le cas d'une ronde bosse et de son socle sculpté, d'un panneau double face, de deux scènes séparées par un tracé géométrique... Mais si deux représentations sont juxtaposées sans être séparées, on ne fait pas deux paragraphes. On les décrit dans deux phrases distinctes, en notant, s'il y a lieu, que ces figurations forment un cycle (fig. 42, 43).

Un séparateur particulier, les deux points - Les deux points établissent un lien plus ou moins étroit entre deux descripteurs. Dans certains cas, ils déterminent une relation telle que les deux descripteurs réunis forment pour ainsi dire un nouveau descripteur, un descripteur composé. Il reste évidemment possible d'interroger sur l'un ou l'autre des termes. Dans d'autres cas, les deux points facilitent seulement la lecture de la description.

Les deux points déterminent le sens d'un descripteur en précisant principalement :

- la nature ou la fonction
 - magistrat : cité (maire, échevin...)
 - chapeau : cardinal (fig. 71)
- l'état, l'aspect, l'âge :
 - arbre : en fleurs
 - femme : nu (fig. 199, 200)
 - Bethsabée : nudité (fig. 187)
 - Louis XIV : garçon
- la matière
 - panier : vannerie (fig. 173)
 - gobelet : orfèvrerie
 - réceptif agricole : bois (fig. 171)
- l'énergie utilisée
 - appareil : électricité
- l'appartenance à un tout
 - église : intérieur
 - château : galerie
 - auberge : salle

Certains descripteurs appellent un déterminant qui précise leur sens :

allégorie : mort : squelette (fig. 257)

bâton : symbole : le pouvoir (fig. 118)

attribut : tour

Les deux points lèvent des ambiguïtés à la lecture des descriptions lorsque, par exemple, plusieurs personnages mentionnés dans une même phrase ont des caractères qui leur sont propres (fig. 6, 367, 369, 448...).

L'emploi des deux points doit être assez souple et tenir compte du contenu comme de la forme de la description.

Ordre des descripteurs - Lorsque la description se compose de plusieurs phrases ou de plusieurs paragraphes, on suit l'ordre le plus logique : disposition matérielle des scènes, progression chronologique, importance décroissante des significations...

L'ordre des descripteurs à l'intérieur des parenthèses ne présente une utilité pour l'interrogation que lorsqu'on veut sélectionner des termes adjacents. Il est néanmoins préférable de disposer les descripteurs selon un ordre logique, ce qui a deux avantages. Il est plus facile de s'assurer que la description est complète si l'on suit toujours un schéma descriptif rationnel et, d'autre part, la lecture d'une description qui se rapproche du langage naturel renseigne immédiatement sur le contenu réel de la représentation.

125 - Scène (couple : dispute , garçon , dénonciation , adultère , salle) - retour (grand voilier) -

LXXXVII

De militibus & scribis.

Dum captant equites hominem: scribæq; maligni
Villanum: & qui sit simplicitate rudis:
Si saltem nūmos habeat: spoliat ab illis:
Cogitur vt soluat rusticus ille minis.



De scribis et equitibus

Rapinæ impiorū
detrahēt eos: q̄a
noluerūt facere iu-
diciū. Ve vobis
scribæ: qui cōme-
ditis domos vidu-
arū. ve vobis viri
impīi. Neminem
cōcuciatīs neq; ca-
lumniā faciatis &
cōtenti estote sti-
pendiis vestris

Ad naues nostras / equites / scribasq; citamus:
Ad fatuam sectam dant monumenta mihi:
Aurículas asini gestant: títulosq; merentur
Quos dabimus: dignis pro meritisq; suis.

puer. xxi.
Math. xxiii.
ccl. xli.
Luc. iii.

6 - Scène (fou , soldat : violence individuelle , écriture : service , vol , paysan : captif , intérieur , meuble , feuillet : sceau) -
fontaine lavabo -

SO - poésie didactique : sur la condition sociale - Brant Sebastian : Das Narrenschiff LXXXVII -

PRÉSENTATION MATÉRIELLE DU THESAURUS

LES RUBRIQUES

Organisation et hiérarchisation

Le plan détaillé (p. 38) met en évidence l'organisation de la rubrique *Description de la représentation*.

Étant donné l'importance de la première rubrique *Description de la représentation* (140 pages), son appellation n'a pas fait l'objet d'un titre courant, ce qui permettait le développement de l'illustration. Au contraire, les noms des trois dernières rubriques (p. 182-191) sont répétés en titre courant sur chaque page, pour guider l'utilisateur.

Dans la rubrique *Description de la représentation*, le titre courant indique le numéro et le nom de la classe, à gauche, le niveau hiérarchique du premier descripteur de la page, à droite

17. SUJET BIBLIQUE

17.6.2.3.4.

Les listes ont été disposées pour la commodité de la consultation. Le plus souvent elles sont regroupées en deux colonnes par page. Généralement, le premier descripteur d'une colonne est au même niveau hiérarchique que le dernier de la colonne précédente. Les chiffres qui précèdent les descripteurs indiquent les principaux niveaux hiérarchiques. Ils n'ont d'autre rôle que de servir de repères dans l'appréciation des niveaux hiérarchiques, visualisés d'autre part par des retraits successifs, et de faciliter le report aux listes à partir de l'index. Les principaux génériques ont été imprimés en caractères gras pour faciliter la consultation, sans que cela affecte la nature et l'emploi du descripteur.

Les notes

Des notes générales exposent l'organisation et les caractéristiques des classes des sujets (16 à 23) et des trois rubriques complémentaires.

Les notes particulières, appelées par un astérisque, précisent l'acception du descripteur, énoncent une équivalence ou suggèrent une combinaison de mots clés.

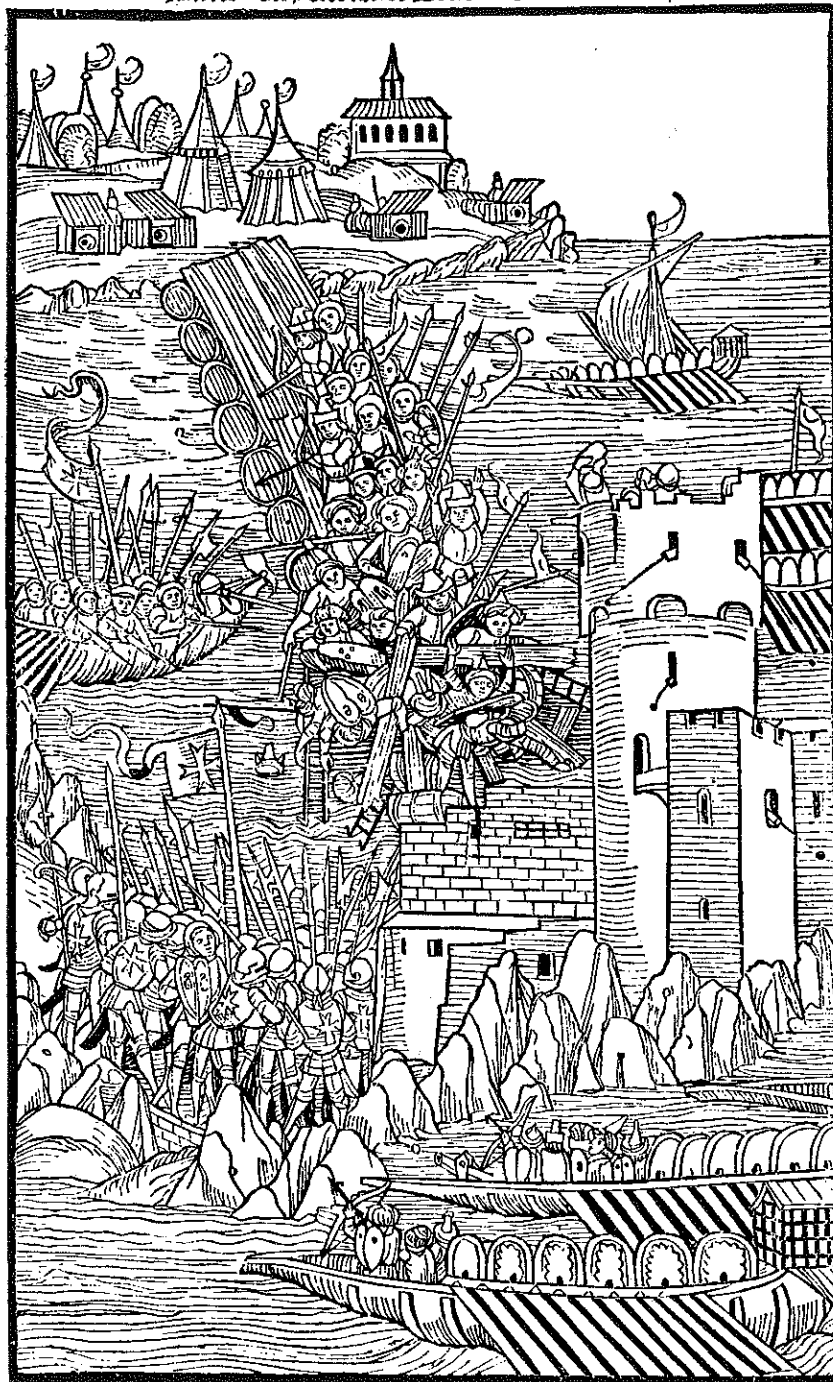
LES ILLUSTRATIONS

La description iconographique documentaire pose des problèmes délicats. En dépit des notes, les solutions proposées par le *Thesaurus iconographique* seraient restées théoriques si on ne les avait illustrées de multiples applications. Les exemples présentés complètent les explications. Ils montrent la rigueur et la souplesse avec lesquelles on peut utiliser ce thesaurus. Ils donnent la possibilité d'en pressentir l'efficacité aussi bien que les limites. Mais seule l'interrogation des bases de données permet d'en apprécier la fécondité réelle.

Les documents reproduits

Le désir de publier un instrument de travail peu onéreux et pratique a déterminé la limitation des documents publiés hors-texte. Ces reproductions suggèrent la diversité des utilisations du thesaurus. Il était au contraire facile de marier avec le texte des documents imprimés au trait. La gravure se prête particulièrement bien à cette technique de reproduction. Le *Thesaurus iconographique* en contient 434. Ce choix et ce nombre peuvent sembler arbitraires. N'y a-t-il pas inconvénient à sélectionner les exemples d'analyse dans une catégorie de documents limitée dans la forme d'expression et dans le temps ? L'iconographie des livres des XV^e et XVI^e siècles n'est pas celle de la sculpture romane, de la peinture du XVII^e, du XVIII^e, du XIX^e et surtout du XX^e siècle. Il est certain que

Anno rēni Nicolai: et Ecclesia Sancti Antonij.



- 7 - Scène historique (Turc , assaut , Rhodes , tour fortifiée , Chevalier de Rhodes , marine à rames : galère , enseigne militaire , bord de mer : Méditerranée) - camp militaire : tente - église -
SU - Tour Saint-Nicolas - Eglise Saint-Antoine -
SO - récit : sur l'histoire - Caoursin Guillaume : Obsidionis Rhodiae urbis descriptio -
DA - 1480 -

l'illustration du livre imprimé occupe un champ mineur dans le panorama de l'art en comparaison de la peinture, de la sculpture ou du vitrail. Mais pour appuyer la démarche que propose ce thesaurus, elle présente des avantages majeurs.

L'illustration gravée du XV^e ou du XVI^e siècle est habituellement petite. Légèrement diminuée, elle demeure lisible. Les tableaux et les tapisseries, dont les dimensions se mesurent souvent en mètres, deviennent indéchiffrables lorsqu'on les reproduit à une échelle réduite. Or l'une des difficultés principales de la description iconographique est une bonne lecture et une bonne compréhension de la signification. Celle-ci est impossible si les détails de la figuration ne sont pas nets.

Dans le livre, la signification de la représentation est fréquemment éclairée par le texte qu'elle illustre ; les ambiguïtés et les interprétations subjectives sont donc plus faciles à écarter. C'est du moins le cas le plus fréquent, car il arrive que le contenu de l'image diffère de celui du texte. Parmi les exemples proposés, plusieurs présentent cette particularité. On a alors cité le texte exact avec la référence pour que le lecteur puisse juger de la relation image-texte.

L'abondance et la diversité, malgré les apparences, des gravures illustrant des imprimés permettent d'appliquer à des cas concrets une grande variété de descripteurs. Elles constituent une source intéressante pour l'étude iconographique en général. Le contenu de l'illustration est souvent riche et pose une gamme de problèmes aussi étendue que les grandes œuvres d'art et quelquefois plus délicats. Sous une forme simple et lisible tous les éléments et toutes les relations sont signifiants. Il faut en traduire l'essentiel dans l'analyse documentaire. Cet exercice prépare au traitement des autres champs de l'art.

Les analyses des représentations reproduites

Toutes les figures in-texte font l'objet d'une analyse descriptive dans la rubrique *Description de la représentation*. Son énoncé suit immédiatement le numéro de la figure.

124 - Scène (femme , bagarre , bâton) -

Dans la transcription des analyses, le genre iconographique et les descripteurs des sujets (classes 16 à 23) commencent par une majuscule. Les noms propres contenus dans les analyses ne sont pas tous donnés comme exemples dans les listes ouvertes.

Pour alléger la présentation, on n'a pas rempli systématiquement pour les figures in-texte les rubriques *Sujet particulier de la représentation*, *Source écrite de la représentation* et *Datation de la représentation*. Pour ces rubriques, la rédaction offre peu de variantes. Un nombre limité d'exemples suffisait donc pour faire comprendre leur mode d'utilisation. Elles ont fait l'objet d'une notation pour

- les documents hors-texte
- les documents in-texte illustrant la rubrique concernée
- les documents (1 à 7) illustrant l'introduction où sont expliqués les problèmes généraux posés par la description iconographique
- les documents dont la nature est telle qu'il a semblé préférable de rappeler le rôle des rubriques complémentaires dans l'identification du contenu de la représentation, par exemple *Datation de la représentation* pour les *Quidam*.

Les deux premières lettres de chacune de ces rubriques introduisent l'énoncé qui la concerne (cf. fig. 7)

SU = Sujet particulier de la représentation

SO = Source écrite de la représentation

DA = Datation de la représentation

Les légendes et les références

Les légendes et les références des figures in-texte ont été regroupées en fin de volume (p. 217) pour alléger la présentation.

* Il y a deux sortes de légendes.

Les unes sont constituées par une formule brève qui, comme un titre, résume le contenu de l'image, en se référant plus ou moins au texte dont elle s'inspire. Dans certains cas il n'y a d'ailleurs aucune relation directe entre l'image et le texte.

Les autres sont des citations de textes jouxtant les images. Elles permettront d'apprécier la fidélité de la traduction figurée par rapport au texte qu'elle illustre ou, au contraire, l'écart qui les sépare.

Noter que le emploi d'une même gravure pour illustrer des textes différents est fréquent, en particulier quand il s'agit de textes narratifs comme les évangiles, les chroniques et les vies des saints. Par exemple, la même image exprimant le thème de la mort d'un roi est utilisée pour Louis IX (fig. 208) et pour d'autres souverains dans les éditions illustrées des *Chroniques de France*. On n'a pas tenu compte ici des problèmes que pose le emploi des gravures pour la détermination des sujets.

L'INDEX ALPHABÉTIQUE

Les précisions sur le contenu et les abréviations de l'index alphabétique ont été reportées en tête de cet index (p. 192).

*
* * *

Dans la présentation de ce *Thesaurus iconographique*, on a rencontré les principales difficultés de la description iconographique en langage documentaire. Tout problème soulevé, toute réponse proposée ont mis en relief les obstacles auxquels l'analyste et l'utilisateur se trouvent confrontés. Les solutions et prescriptions contenues dans le *Thesaurus iconographique* sont complexes et nuancées. Il est nécessaire de bien connaître cet outil et de l'avoir utilisé pour le maîtriser et en obtenir les meilleurs services.

DÉFINITIONS

Classe - partie spécifique d'une rubrique

Descripteur - mot ou expression univoque dont la forme est normalisée, synonyme de mot clé

Générique - descripteur ayant une signification plus générale que les descripteurs ou spécifiques hiérarchisés au-dessous de lui

Hiérarchie - organisation de liste par subordination des descripteurs, classés à des niveaux différents de généralité et de particularité

Lexique - vocabulaire normalisé organisé

Liste - suite de descripteurs considérés indépendamment de toute hiérarchisation

Paragraphe - ensemble des phrases décrivant une représentation

Phrase - unité d'énoncé descriptif, formée d'un ou de plusieurs descripteurs

Rubrique - ensemble des descripteurs recouvrant un domaine de la description iconographique

Séparateur - signe conventionnel servant à déterminer les rapports entre les descripteurs dans un énoncé descriptif

Spécifique - descripteur ayant une signification plus particulière que le descripteur ou générique sous lequel il est hiérarchisé

Sujet - représentation particulière identifiable, décrite à l'aide d'un ou de plusieurs noms propres

Thème - représentation dont la signification est générale

Thesaurus iconographique - vocabulaire contrôlé, organisé et hiérarchisé, utilisé pour traduire en langage documentaire l'ensemble des éléments et des relations nécessaires à la connaissance du contenu iconographique des représentations